

**Nombre de
Membres**

En exercice : 23

Qui ont pris part au vote : 21

Pour : 21

Date de la convocation : 5 février 2025

Séance du 10 février 2025

Délibération 2025-02-10 - 02

L'an deux mil vingt-cinq le 10 février

À 19h15, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du conseil municipal, en mairie de Vonnas sous la présidence de **Monsieur Alain GIVORD, Maire**

PRESENTS :

GIVORD Alain	CARJOT Jean-François	DESMARIS Elodie
GIVORD Jean-Louis	DUCLOS Nathalie	RABUEL Claude
BERTHOUD Françoise	DUMARAIS Serge	TRONCY René
LAURENT Michèle	GABILLET Guy	PERROUD Marie-Françoise
DUBOIS Françoise	TRESSELT Nadine	LEQUEUX Sébastien
YUKSEL Ufuk	MIGNOT Catherine	RAVOUX Christian

Secrétaire de séance : Nathalie DUCLOS

Absent(e) excusé(e) : Cédric GREGOIRE, Alexandre DESRAYAUD, Caroline TROUILLOUX, Karine THIBERT, Cécile NIZET.

Pouvoirs : Karine THIBERT donne pouvoir à Marie-Françoise PERROUD, Alexandre DESRAYAUD donne pouvoir à Jean-Louis GIVORD, Cédric GREGOIRE donne pouvoir à Sébastien LEQUEUX.

Objet : Modification du tableau des emplois communaux au 1^{er} mars 2025, grade adjoint technique principal 1^{ère} classe aux services espaces verts modifié au grade d'agent de maîtrise

Signature
Le Maire
Alain GIVORD

Accusé de réception en préfecture
001-210104576-20250210-2025-02-10-02-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2025

Objet : Modification du tableau des emplois communaux au 1^{er} mars 2025, grade adjoint technique principal 1^{ère} classe aux services espaces verts modifié au grade d'agent de maîtrise

Vu la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics,
 Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 34 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant,
Considérant qu'il appartient donc à l'assemblée délibérante de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade,
Considérant le précédent tableau des emplois adopté par l'assemblée délibérante le 14 mars 2024,
Considérant la promotion interne d'un agent au grade d'agent de maîtrise, il y a lieu de modifier le tableau des emplois communaux en supprimant le poste d'adjoint technique et en créant un poste d'agent de maîtrise, pour permettre la nomination de l'agent au 1^{er} mars 2025.

Après en avoir délibéré le conseil municipal,

DECIDE à compter du 1^{er} mars 2025 de modifier le tableau des emplois communaux :

- Création d'un poste d'agent de maîtrise, agent chargé du service espaces verts, d'une durée hebdomadaire de 35 heures
- Suppression d'un poste d'adjoint technique de 35 h hebdomadaires,

FIXE le nouveau tableau des emplois permanents de la collectivité tel qu'indiqué en annexe, à compter du 1^{er} mars 2025.

AUTORISE le Maire à procéder aux déclarations de vacance de poste et prendre les dispositions relatives au recrutement.

Le tableau des emplois est ainsi arrêté à compter du 1^{er} mars 2025

SERVICE	LIBELLE EMPLOI	CADRE D'EMPLOIS	Durée temps de travail	Nombre de poste créés
Direction	Directeur Général des Services	Attaché ou Ingénieur	35 h	1
	Directeur Général Adjoint	Attaché ou Ingénieur	35 h	1
Services Administratif	Agent chargé de la Comptabilité	Adjoint Administratif	35 h	1
	Agent chargé des ressources humaines, comptabilité	Adjoint Administratif	35 h	1
	Agent chargé de l'urbanisme	Adjoint Administratif	35 h	1
	Agent polyvalent, chargé de l'accueil	Adjoint Administratif	35 h	1
	Agent polyvalent, chargé de l'accueil	Adjoint Administratif	22 h	1

Services Techniques	Chargé d'Opérations et de Projets	Technicien Adjoint Technique	35 h	1
	Adjoint polyvalent des services techniques	Agent de maîtrise	35 h	4
	Agent chargé maintenance voirie ou espaces verts	Adjoint Technique	35 h	7
	Agent chargé de la restauration scolaire	Agent de Maîtrise Adjoint Technique ATSEM	35 h	1
	Agent chargé de l'entretien salle polyvalente, restauration scolaire, agent polyvalent maintenance	Adjoint technique	35 h	5
Service Cantine	Agent chargé du service, surveillance et entretien cantine scolaire	Adjoint technique	30 h	1
	Agent chargé du service, de la surveillance et de la préparation à la cantine	Adjoint technique	10.28 h	1
	Agent chargé du service, surveillance, entretien cantine scolaire et animation	Adjoint technique	22 h	2
	Agent chargé du service, surveillance, entretien cantine scolaire et animation	Adjoint technique	15 h	1
	Agent chargé du service, surveillance, entretien cantine scolaire et animation	Adjoint technique	6.91 h	2
Services Scolaire	Agent spécialisé des écoles maternelles	ATSEM	31 h 30	2
	Agent spécialisé des écoles maternelles	ATSEM	19.86 h	1
	Agents des écoles maternelles	ATSEM	19.86 h	1
	Agent chargé de la surveillance exclusive des classes ULIS à la Cantine	Adjoint technique	8 h	1
Service Culturel	Agent en charge de la Bibliothèque	Adjoint du Patrimoine ou Assistant territorial de conservation du patrimoine	35 h	1
Service Police Municipale	Agent en charge de la Police municipale et polyvalence	Garde Champêtre	35 h	1
Service Animation	Agent chargé des maternels à la cantine	Adjoint d'animation	11 h 50	1
	Agent chargé surveillance cantine et mise à disposition de la CCBV encadrement pré-post scolaire animation	Adjoint d'animation	22 h 25	1
SAISONNIERS	Piscine : Régisseur de recette et aide caissier	Adjoint administratif		4

Accusé de réception en préfecture
001-210104576-20250210-2025-02-10-02-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2025

	Espaces Verts	Adjoint Technique		3
--	---------------	-------------------	--	---

DIT que la dépense sera inscrite sur le budget 2025, « charge de personnel ».

*ACTE RENDU EXECUTOIRE
APRES TRANSMISSION AU CONTROLE DE LEGALITE
ET AFFICHAGE EN DATE DU*

12 FEV. 2025

**Adopté à l'unanimité
Pour extrait certifié conforme
Le Maire
Alain GIVORD**

